



Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire du 9 mars 2023
Rencontre virtuelle TEAMS 18 h 30

Procès-verbal

1. **Ouverture de l'Assemblée**

Début de la séance 18h30

1.1. **Présence et vérification du quorum**

Quorum atteint à 18h30

Parents

France Vallières, SA

Caroline Boily, SA

Marianne Jacques DÉ

Mireille Gamache-Brabant, SA

Mélanie St-Hilaire, DÉ

Maxime Desjardins-Carières, DÉ

Anna Scheftel, DÉ

Marie-Lise Dion, SA

Invités :

Renée Martineau, coordonnatrice IB

Annick Desrosiers, co-coordonnatrice IB

Membres du public :

15 parents du pavillon SA

6 enseignants du pavillon SA

École

Josée Bélanger, DÉ

Pascale Join, DÉ

Amélie St-Aubin, DÉ

Nathalie Côté, SA

Cynthia Boileau-Poirier, SA

Caterina Cianci, Directrice adjointe, SA

Marie-Josée Normandin, Directrice

Absents :

Hind Ouhachi (parent DÉ)

Judith Levesque (Directrice adjointe, DÉ)



Pour débiter, la présidente, Marianne Jacques, annonce que la rencontre est différente des rencontres habituelles, puisque la période de questions du public est entièrement dédiée aux questions sur la révision de l'offre de services au pavillon SA. En effet, le sondage transmis aux parents du pavillon SA en vue d'informer les décisions quant à l'offre de services a suscité des questionnements et des insatisfactions chez certains parents. Dans ce contexte, le CÉ tenait à avoir un espace où les parents et l'équipe-école auraient la possibilité d'échanger.

Annick Desrosiers, co-coordonnatrice du programme IB au pavillon SA, prend la parole afin d'expliquer le contexte entourant la révision de l'offre de services et la consultation auprès des parents. La révision de l'offre de service s'inscrit dans la foulée de l'évaluation du programme de l'IB réalisée à l'hiver 2022 au pavillon SA. Dans le rapport final, il était recommandé de revoir certaines pratiques afin de favoriser la transdisciplinarité. Annick Desrosiers précise également que le programme tel qu'on le connaît date d'il y a 25 ans et que depuis, les enjeux et les pratiques ont changé. Le sondage vise d'abord à connaître les valeurs, les intérêts et les attentes de la communauté scolaire. On souhaite intégrer de nouvelles valeurs dans les modules de recherche afin de développer une philosophie d'apprentissage et de créer un sentiment d'appartenance au sein de l'école. Le rapport d'évaluation de 2022 démontre qu'il y a une rupture dans les spécialités à partir de la 4^e année, ce qui entraîne un roulement du personnel notamment en musique et en arts plastiques. Un comité s'est penché sur ces enjeux et a proposé les différents scénarios présentés dans le sondage. Il faut mentionner que l'école souhaite avoir deux arts en continu. Enfin, Annick Desrosiers mentionne qu'un scénario avec le statu quo n'a pas été présenté dans le sondage, car un tel scénario ne permettrait pas de répondre aux recommandations issues de l'évaluation.

Avant de passer aux questions du public, Marianne Jacques explique le fonctionnement pour la période de questions : l'ordre de priorité, le droit de parole, la limite des questions, le temps alloué et les mesures de respect, d'ouverture et de courtoisie.

2. Questions du public sur l'offre de services au pavillon SA

Laurence Mercier, maman au pavillon SA, prend d'abord la parole et indique qu'elle s'interroge sur les différentes options proposées. Elle considère que celles-ci sont limitées en comparaison avec d'autres écoles où le programme international est offert. Elle demande si le comité a consulté les différents établissements afin d'établir un comparatif avec l'apprentissage d'une 3^e langue. Madame Normandin répond que bien qu'une comparaison systématique des modalités d'enseignement d'une 3^e langue n'ait pas été réalisée, l'école a eu l'occasion de rencontrer plusieurs équipes de direction pédagogique lors des différents colloques de la Société

des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SEBIQ) ou de l'IB et qu'elle pouvait faire des comparatifs entre les différentes offres de services que les écoles internationales primaires peuvent offrir. À ce propos, Annick Desrosiers mentionne que l'enseignement d'une 3^e langue n'est pas une exigence du programme de l'IB pour le primaire, contrairement au secondaire, et que l'enseignement d'un art en continu est une exigence du ministère de l'Éducation. Elle précise par ailleurs que lorsque l'espagnol est offert au secondaire, certains élèves peuvent se démotiver, car ils doivent recommencer les apprentissages à la base. En effet, comme ce ne sont pas toutes les écoles internationales primaires qui offrent des cours d'espagnol, les cours offerts au secondaire sont bâtis pour répondre aux besoins des novices, ce qui occasionne une perte de motivation chez certains élèves maîtrisant déjà les bases de l'espagnol. Amélie St-Aubin, orthopédagogue aux 2 pavillons, ajoute que des études démontrent que la musique aide les élèves à besoins particuliers et qu'il serait pertinent d'en tenir compte dans la réflexion sur l'offre de services au pavillon SA. Madame Normandin mentionne que l'enseignement de l'espagnol comme 3^e langue n'est pas offert dans toutes les écoles où le programme de l'IB est en place. Certaines offrent d'autres langues selon les postes qu'il est possible de pourvoir. À l'école, les élèves ont la chance d'avoir une enseignante d'espagnol stable depuis quelques années, mais il faut rappeler qu'elle n'est pas légalement qualifiée et donc que son affectation est précaire.

Isabelle Janisse, enseignante au pavillon SA, prend la parole et mentionne que lorsque le programme a débuté il y a 25 ans, il y avait peu de balises et que l'école avait arrimé son offre de services sur le programme du secondaire.

Solen Poirier, maman au pavillon SA, prend la parole et mentionne qu'elle aurait aimé qu'il y ait plus de choix et elle se questionne sur la valeur ajoutée des différents scénarios pour les élèves. Par exemple, elle demande pourquoi dans le scénario 3, où il n'y a pas de cours d'espagnol, l'école ne propose pas d'augmenter le nombre d'heures en art ? Marianne Jacques demande à l'équipe-école de détailler la proposition 3. Madame Normandin répond que pour se conformer au *régime pédagogique*, les heures consacrées à l'anglais ainsi que celles consacrées à l'éducation physique ne peuvent être réduites et que ces 2 matières seront enseignées par des spécialistes. L'art plastique et l'art dramatique seront enseignés par les titulaires qui ne sont pas des enseignants spécialistes. Elle précise par ailleurs que les arts sont aussi une composante importante en ce qui concerne l'ouverture sur le monde. Annick Desrosiers rappelle l'importance de réfléchir aux premières questions du sondage qui guideront les futures valeurs du programme de l'IB au pavillon SA.

Catherine Galardo, maman au pavillon SA, prend la parole et mentionne qu'il est difficile d'identifier la plus-value de l'option 3. Elle se questionne sur le fait que dans les autres établissements où il y a le programme international, il y a plus d'heures d'enseignement des langues. Pourquoi cela n'est-il pas possible à Saint-Barthélemy ? Elle remet en question aussi le lien entre la motivation et la musique. Annick Desrosiers apporte une clarification en mentionnant que ce n'est pas la musique qui démotive les élèves, mais plutôt que les élèves qui suivent des

cours d'espagnol au primaire à Saint-Barthélemy doivent revoir les notions de base dans les cours d'espagnol au secondaire, ce qui peut mener à une démotivation chez certains élèves. Annick Desrosiers répond par ailleurs qu'elle ne peut répondre pour toutes les autres écoles, mais qu'il est probable qu'à l'école *Internationale de Montréal*, il y a une plus grande rétention du personnel puisque les enseignants peuvent probablement chevaucher entre le primaire et le secondaire pour compléter une tâche puisque cette école offre le programme primaire et secondaire. Madame Normandin complète en indiquant que dans certains établissements, tous les élèves font le programme international. De plus, ces écoles ont un plus grand nombre d'élèves, ce qui pourrait faire en sorte que l'offre de service est plus vaste. Au pavillon Sagard, il est impossible d'ouvrir d'autres classes en raison du manque d'espace et il est impossible d'avoir quelques classes de l'international au pavillon DÉ puisque le programme de l'IB n'autorise pas le mélange des classes ordinaires et celles du programme international. Cynthia Boileau-Poirier, enseignante au pavillon SA, indique qu'elle a participé au comité ayant produit l'offre de service et mentionne que ce comité a travaillé dans le but de répondre aux recommandations de l'IB tout en offrant les meilleures options pour les élèves. Elle précise aussi que les élèves de l'école vivent beaucoup d'anxiété, surtout de l'anxiété de performance, et que les cours d'art pourraient contribuer à diminuer le stress et l'anxiété vécus par les élèves. À ce sujet, madame Normandin mentionne qu'au pavillon DÉ, une chercheuse a réalisé une étude sur l'anxiété dans le cadre du programme Art+ et que les résultats préliminaires indiquent que l'art contribue à diminuer l'anxiété chez les élèves ayant participé à l'étude. Cette chercheuse est présentement au pavillon SA afin de recueillir des données sur l'anxiété chez nos élèves. Les résultats de la recherche seront connus dans 1 an.

Alison Paradis, maman au pavillon SA, prend la parole et demande s'il est possible de décrire concrètement ce à quoi ressemblerait l'horaire des spécialistes dans le scénario 3. Présentement, en 1^{re}, 2^e et 3^e année, ce sont des spécialistes qui enseignent les arts, contrairement à la 4^e, 5^e et 6^e année où ce sont les titulaires qui le font. Or, elle a l'impression de voir plus de projets dans la classe de son enfant qui n'a pas de spécialistes. À cet effet, Annick Desrosiers mentionne que comme il y a un très grand roulement de spécialistes en 1^{re}, 2^e et 3^e année, il n'y a pas de stabilité et que pour les 4^e, 5^e et 6^e année, ce sont des enseignants d'expérience et qui ont des postes à 100% de tâche qui enseignent, ce qui aide considérablement pour la transdisciplinarité. De son côté, madame Normandin ne peut donner d'idées concrètes, car elle doit attendre les résultats des consultations avec les enseignants avant de développer la grille-matière qui sera présentée aux au CÉ. Normalement, les parents ne sont pas consultés pour la grille-matières, seuls les enseignants le sont. Cette grille-matière est construite en fonction des besoins des élèves. Depuis 4 ans, il y a eu 4 enseignants de musique puisque ceux-ci sont présents 1,5 jour par semaine, ce qui fait que le poste n'est pas attrayant. Madame Normandin indique que plus il y aura de groupes qui auront des spécialités communes, plus les postes seront attrayants, car la tâche sera plus grande. Présentement, Saint-Barthélemy a la chance d'avoir madame Sarah Gagné qui est à 80% de tâche et qui travaille dans les 2 pavillons.

Caroline Boily, maman au pavillon SA et vice-présidente du CÉ, prend la parole et demande s'il est possible pour l'équipe de clarifier la vision de l'option 3. À cette demande, il est mentionné que l'école souhaite avoir l'art en continu afin de permettre la transdisciplinarité dans les modules de recherche. Les tâches en musique et en art ne pourront être des tâches pleines, mais lorsque les tâches atteignent le 50% ou le 60%, cela devient plus intéressant pour les spécialistes puisque les tâches peuvent être jumelées avec une autre école. Le sondage sert aussi à savoir ce qui est important pour la communauté scolaire. Est-ce qu'il s'agit de l'espagnol, de l'anglais ou des arts ? Ensuite, il y aura une consultation auprès des enseignants de l'établissement.

Élisa Monturali, maman au pavillon SA, prend la parole et mentionne qu'elle aurait aimé plus de transparence dans le cadre du processus de consultation. Elle considère que le sondage et les propositions sont biaisés et elle questionne la réelle volonté de consulter les parents. Elle se questionne aussi sur l'interprétation des résultats et comment ceux-ci seront utilisés pour développer la grille-matières. Annick Desrosiers mentionne qu'un comité se penchera et évaluera les résultats une fois le sondage terminé. L'école souhaite travailler en collaboration avec les parents et tentera au mieux de répondre aux besoins de ceux-ci. Josée Bélanger, enseignante au pavillon DÉ, prend la parole et indique qu'elle trouve dommage que l'on prête de mauvaises intentions au personnel de l'école. Elle demande de voir ce qui ferait plaisir aux élèves plutôt qu'aux parents. Elle souhaite qu'il y ait enfin un projet rassembleur entre les deux pavillons et indique que l'ajout des arts au pavillon SA pourrait le permettre.

Solen Poirier demande pourquoi on ne donne pas ne pas plus de temps aux arts dans le scénario 3 et pourquoi, si l'école souhaite valoriser les arts, elle n'alloue pas l'ensemble des heures actuellement consacrées à l'espagnol à des cours avec spécialistes des arts ? Elle mentionne que les élèves gagneraient non pas seulement en qualité, mais aussi en quantité. Madame Normandin répond que l'école essaie de le faire, mais que les spécialistes sont financés par le CSSDM et que celui-ci finance 330 minutes pour les spécialistes par semaine au pavillon Sagard et qu'ils ne peuvent aller au-delà de ce temps. Dans les autres écoles primaires, le financement est de 270 min.

Laurence Mercier, maman au pavillon SA, prend la parole et indique qu'elle ne voit pas en quoi l'ajout d'une heure en art pourrait répondre aux attentes de l'IB quant à l'interdisciplinarité. Annick Desrosiers répond que l'école reconnaît qu'une heure de musique n'est pas assez, mais que l'école souhaite un art en continu afin de favoriser la transdisciplinarité.

Isabelle Janisse souligne que la spécialiste en musique travaille actuellement dans 3 établissements et que si sa tâche augmente, elle aura fort probablement la chance de travailler dans deux bâtiments. La transdisciplinarité ainsi que la stabilité du personnel sont importantes pour la nouvelle grille-matière afin de répondre aux exigences du programme international.

Dans l'espace de clavardage sur Teams, Geneviève Dionne, maman au pavillon SA, demande à ce que les résultats du sondage soient rendus disponibles et communiqués aux

parents. Marianne Jacques indique que les résultats seront remis au CÉ avant l'adoption de la grille-matières et qu'ils seront donc rendus publics.

Marianne Jacques met fin à la période de questions pour pouvoir aborder les autres enjeux à l'ordre du jour. Elle remercie les parents de s'être joints à la rencontre et pour leurs questions et invite madame Normandin à préciser les prochaines étapes.

Madame Normandin rappelle que le sondage est ouvert jusqu'au 12 mars 2023 et invite les parents à voter. Elle indique qu'il y aura également une consultation auprès des enseignants de l'établissement, que ceux-ci auront à voter sur le scénario de la grille-matières qui sera présenté en CÉ et que la grille sera soumise aux membres du CÉ pour approbation le 9 avril prochain.¹

2.1. Retour sur les questions du public avec les membres du CÉ

Cynthia Boileau-Poirier s'interroge sur le faible taux de participation au sondage. Elle souligne qu'il y avait beaucoup de questionnements de la part des parents et l'impact négatif que le sondage a occasionné. Elle trouve cela dommage.

De son côté, Caroline Boily mentionne qu'il peut être difficile de répondre au sondage. Les parents devaient choisir entre plus ou moins de langue ou d'arts, mais sans avoir une idée de la vision de l'école pour évaluer les différentes options. Elle mentionne que la quantité d'informations complémentaires à lire augmentait le niveau de difficulté et appréhende la suite des choses. La direction mentionne que tous les parents qui souhaitaient être rencontrés afin d'éclaircir certains points ont pu l'être.

Marie-Lise Dion signale aussi qu'il aurait été souhaitable de connaître la vision de l'école pour chacun des scénarios. Cette dernière aurait aimé la comprendre avant de faire un choix. Elle demande quelle sera la suite des choses. Madame Normandin réexplique les étapes concernant l'approbation de la grille-matière par les enseignants et ensuite par les membres du CÉ qui auront à approuver ou non.

Mireille Gamache-Brabant indique qu'il est difficile de répondre au sondage et qu'elle aurait aimé connaître davantage la vision de l'école et la vision des enseignants. Elle mentionne aussi qu'il ne faut pas oublier que les enseignants connaissent les besoins de l'école et les besoins des élèves et qu'au moment où le CÉ devra prendre une décision, il ne faudra pas oublier que les enseignants ont établi la grille-matière selon les besoins de l'école, car les enseignants souhaitent le meilleur pour les élèves.

¹ La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le 18 avril prochain et non le 9 avril, l'information transmise séance tenante est erronée.

Cynthia Boileau-Poirier signale que lors de la dernière tentative de revoir l'offre de services, la vision de l'école avait été communiquée aux parents, mais que l'école s'était fait demander plus de précisions entourant les offres. C'est donc cette dernière approche qui a été choisie cette année.

Marianne Jacques propose de faire un rappel aux parents du pavillon SA pour leur demander de remplir le sondage et indique qu'il serait préférable d'avoir le maximum de votes possible.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par France Vallière et secondée par Caroline Boily.

4. Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2023

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marie-Lise Dion et secondée par Mireille Gamache-Brabant .

5. Pour information

5.1 Service de garde

Aucun point d'information n'est communiqué.

6. Pour approbation

6.1. Grille-matières des Érables 22-23 (document)

Marie-Josée Normandin explique la grille-matières pour l'an prochain au pavillon DÉ. Elle mentionne qu'il serait préférable d'avoir 2h d'éducation physique par cycle, mais que c'est impossible en raison du manque d'espace au pavillon DÉ. Mélanie St-Hilaire demande ce qu'est le temps non réparti. Madame Normandin répond qu'il s'agit du temps qui n'est pas nécessairement consacré aux disciplines prévues dans la grille-matières telles que les périodes de bibliothèque ou du temps pour faire des projets.

Mireille Gamache-Brabant mentionne qu'au 3^e cycle, il y a 26 heures à la grille-matière et non 25h et demande s'il ne pourrait pas y avoir une erreur. Marie-Josée Normandin remarque qu'il y a une erreur et que le total devrait être de 25h.

Caroline Boily demande si la grille présentée est également valide pour le programme Arts+ ? Marie-Josée Normandin répond que le programme doit effectivement une grille-matières adaptée.²

Pour corriger les points soulevés en CÉ, l'approbation de la grille-matières à DÉ est remise au 9 avril³ prochain.

6.2. Activités éducatives et sorties éducatives (document, adoption par courriel si manque de temps)

Le calendrier des activités éducatives et des sorties éducatives est présenté par madame Normandin. Marie-Lise Dion demande ce qu'il advient si un parent n'est pas en mesure de payer une activité éducative ou une sortie éducative. Madame Normandin répond qu'aucun élève n'est privé de sortie en raison de l'incapacité de payer des parents. Les coûts des activités peuvent être assumés par l'école ou la Fondation.

Le calendrier des activités éducatives et des sorties éducatives est proposé par Marie-Lise Dion et secondé par Caroline Boily.

7. Pour information

7.1. Consultation PÉVR (documentation)

Marianne Jacques et Caroline Boily ont rempli le document de consultation. La version transmise au CSSDM est présentée pour information seulement aux membres.

8. Comité de parents

Le représentant du Comité de parents est absent au moment de ce point et donc aucun suivi n'a été présenté.

9. Prochaine rencontre : jeudi 9 avril⁴ 2023

Marianne Jacques propose de faire un Doodle afin d'ajouter une date pour un CÉ supplémentaire à utiliser dans l'éventualité où la grille-matières proposée ne serait pas adoptée au prochain CÉ.

² Après vérifications il n'y a pas de grille-matières spécifique pour le programme Arts +. La spécificité des classes Arts + se traduit par la transdisciplinarité des arts aux autres matières prévus dans le programme.

³ La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le 18 avril prochain et non le 9 avril, l'information transmise séance tenante est erronée.

⁴ La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le 18 avril prochain et non le 9 avril, l'information transmise séance tenante est erronée.

10. **Levée de la séance**
21h07

Mireille Gamache-Brabant
Secrétaire

Caroline Boily
Vice-présidente

Marianne Jacques
Présidente

Marie-Josée Normandin
Directrice